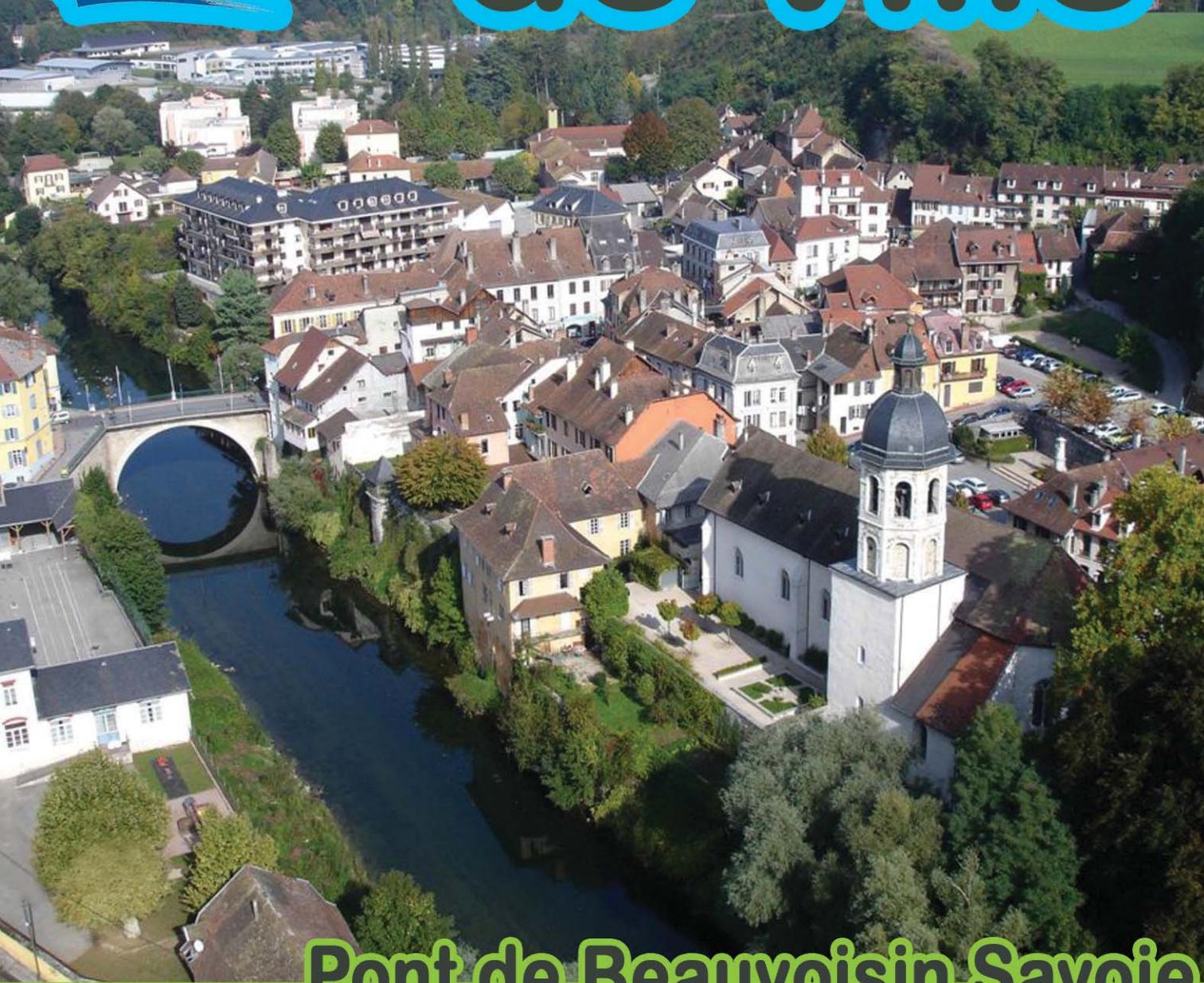
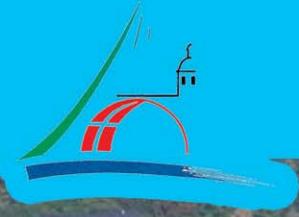


# Le Tambour de Ville



## Pont de Beauvoisin-Savoie

Journal d'informations Municipales - N°57 - Juillet 2014





Mesdames et Messieurs,  
Chers Amis  
Chers Collègues,

Je veux tout d'abord au nom de tous mes colistiers remercier les électeurs Pontois de s'être très largement mobilisés en notre faveur.

Malgré une conjoncture hexagonale particulièrement défavorable où la tentation était grande de souhaiter des chambardements, les Pontois ont encore une fois tablé sur l'expérience, la compétence et la stabilité.

Ce choix résulte d'abord de l'excellent travail accompli par l'équipe sortante que j'avais l'honneur de diriger et à qui je veux rendre hommage, un maire n'est rien sans une véritable équipe derrière lui.

Et si les Pontois pour la 5<sup>ème</sup> fois me renouvellent leur confiance, c'est aussi parce qu'ils constatent que j'ai eu une fois encore m'entourer de candidats compétents, dynamiques, déjà investis dans la vie locale et sur lesquels je pourrai compter en toute occasion.

Je tiens à les remercier d'avoir accepté de s'engager à mes côtés et de me confirmer cette confiance en m'apportant leurs voix ce soir.

J'ai aussi une pensée pour nos 4 colistiers non élus qui vont nous manquer car nous avons eu le temps de les apprécier pendant la campagne.

Nos adversaires ont fait un bon score, surfant sur la vague du mécontentement national. Ils font donc aujourd'hui partie à part entière de notre conseil municipal dans une opposition que je souhaite



constructive et je veillerai à ce que leur droit d'expression puisse s'exprimer pleinement.

L'intercommunalité est aujourd'hui incontournable et prendra de plus en plus d'importance, c'est pourquoi nous entendons en être des acteurs actifs et solidaires sans pour autant oublier notre spécificité pontoise. Dans cet esprit, nous continuerons à œuvrer pour le rapprochement avec nos voisins Dauphinois.

Dès la semaine prochaine, tous les conseillers devront se mettre au travail pour poursuivre les engagements déjà pris, et en impulser de nouveaux afin d'assurer un développement harmonieux de notre cité en continuant à veiller, à garantir sa cohésion sociale.

La tâche qui m'incombe aujourd'hui est de former une nouvelle équipe, de fédérer les énergies pour atteindre tous les buts que nous nous sommes fixés. Cela reste un véritable défi auquel je vais m'employer avec conviction fort de la confiance qui m'est accordée. Je m'attacherai à être le Maire de tous les Pontois sans sectarisme d'aucune sorte, privilégiant le bien vivre tous ensemble dans le respect des droits mais aussi des devoirs de chacun.

*Raymond Ferraud*

<b>Nouvelle équipe municipale</b> .....	<b>p. 3 à 6</b>
<b>Vie de l'école</b> .....	<b>p. 7 à 8</b>
<b>Réforme des rythmes scolaires</b> .....	<b>p. 9</b>
<b>Communauté de Communes pour les petits et grands</b> .....	<b>p.10 à 11</b>
<b>Finance</b> .....	<b>p. 12</b>
<b>Vidéo protection</b> .....	<b>p. 13</b>
<b>Jumelage</b> .....	<b>p. 14 à 15</b>
<b>Vie pontoise</b> .....	<b>p. 16 à 20</b>
<b>Nouveaux commerçants</b> .....	<b>p. 21</b>
<b>Informations pratiques</b> .....	<b>p. 22 à 23</b>

# Les conseillers municipaux



De gauche à droite :

Thierry MERMET-PEROZ, Muriel GOBINET, Bernadette MORELLE, Jean PAGNIEZ, Anne MICHEL, Olivier CASTELIN, Laurent REMOLIF, Lily GENSBITTEL, Daniel LOMBARD, Louisa BELAGGOUNE, Raymond FERRAUD, Christian BERTHOLLIER, Roland PERROUSE, Monique SANVIDO, Marie-Jeanne D'HABERES, Pascal LECOCQ, Jean-Luc ROMPION, Anny LABARRE, Stéphanie CRESCIUCCI



**Gérard BREUIL**

Nous profitons de cette publication pour rendre hommage à notre ami Gérard Breuil qui nous a quittés récemment..

Gérard a été conseiller municipal de 2001 à 2014, toujours disponible et serviable il s'est investi généreusement dans la vie communale. C'est avec émotion que nous lui dédions ces quelques lignes et que nous présentons nos condoléances à sa famille et ses proches

## Composition de l'équipe

### FERRAUD

MICHEL  
PERROUSE  
CRESCIUCCI  
BERTHOLLIER  
GENSBITTEL  
BELAGGOUNE  
CASTELIN  
D'HABERES  
GOBINET  
LABARRE  
LECOCQ  
LOMBARD  
MERMET PEROZ  
MORELLE  
PAGNIEZ  
REMOLIF  
ROMPION  
SANVIDO

### Raymond

Anne  
Roland  
Stéphanie  
Christian  
Lily  
Louisa  
Olivier  
M. Jeanne  
Muriel  
Anny  
Pascal  
Daniel  
Thierry  
Bernadette  
Jean  
Laurent  
Jean-Luc  
Monique

### MAIRE

1<sup>er</sup> adjoint  
2<sup>ème</sup> adjoint  
3<sup>ème</sup> adjoint  
4<sup>ème</sup> adjoint  
5<sup>ème</sup> adjoint  
Conseiller M.  
Conseiller M.

Adm. Gale - Rel Pub. Prot. Sig Act CCAS  
Urbanisme - Serv. Techn.  
Aff Scol. - Jeunesse - Information  
Travaux - Sécurité Civile  
Aff sociales - Finances - CCAS - Logement  
Restaurant scolaire & Vie scolaire  
Sécurité réglementation  
Fleurissement  
Commerces Centre ville

Bâtiments communaux  
Cadre de Vie  
Site Internet  
Bibliothèque  
Projets de travaux  
Installations sportives

# Délégations de l'équipe communale

## Délégués Coopération intercommunale + associations

	Titulaires					Suppléants		
C C A S	MICHEL	GENSBITTEL	D'HABERES	GOBINET	SANVIDO	CASTELIN	BERTHOLLIER	LABARRE
Com. Com. Val Guiers	FERRAUD	CRESCIUCCI	PERROUSE	GENSBITTEL	ROMPION			
SIAGA (Rivière)	D'HABERES	MERMET-PEROZ				REMOLIF	CASTELIN	
SIEGA (assainissement)	PAGNIEZ	BERTHOLLIER				LOMBARD	D'HABERES	
SIVU Lycée Pravaz	MORELLE	ROMPION				CASTELIN	LOMBARD	
SIVU Gymnase Le GUILLON	REMOLIF	BELAGGOUNE				LECOCQ		
Syndicat du THIERS (eau)	BERTHOLLIER	REMOLIF				D'HABERES		
DEFENSE NATIONALE	CASTELIN							
LES AUGUSTINES (maison de retraite)	MICHEL	ROMPION						
ISACTYS	GENSBITTEL	MORELLE	SANVIDO					
JUMELAGE	MORELLE	LOMBARD	GOBINET	LABARRE				
SICTOM (gestion des ordures ménagères)	PAGNIEZ	LOMBARD						
LES AMIS TOGO	GENSBITTEL	MICHEL	LECOCQ					

## Commissions communales

	Titulaires									
TRAVAUX	REMOLIF	MERMET-PEROZ	CASTELIN	PERROUSE	BERTHOLLIER	CRESCIUCCI	LOMBARD	ROMPION		
CNAS	D'HABERES	<i>(supléante : CRESCIUCCI)</i>								
CADRE DE VIE + FLEURISSEMENT	MERMET-PEROZ	MORELLE	BELAGGOUNE	D'HABERES	GOBINET	CRESCIUCCI	GENSBITTEL	SANVIDO	LECOCQ	
SCOLAIRE	CRESCIUCCI	BELAGGOUNE	MORELLE	LOMBARD	LECOCQ					
COMMISSION d'APPEL d'OFFRES	FERRAUD	REMOLIF	BERTHOLLIER	ROMPION	<i>(Suppléants : CRESCIUCCI - PERROUSE - LECOCQ)</i>					
CULTURE + FESTIVITES	CASTELIN	MICHEL	CRESCIUCCI	LECOCQ	GOBINET	SANVIDO				
INSTALLATIONS SPORTIVES	PERROUSE	BERTHOLLIER	LOMBARD	REMOLIF	CRESCIUCCI	ROMPION				

## Première rencontre avec nos collègues dauphinois !



De gauche à droite :  
C.Berthollier - M.Gallice - S.Cresciucci - O.Castelin - A.Michel  
M.Serrano - JP.Piley - R.Ferraud - C.Angelin - R.Perrouse  
E.Philippe - L.Gensbittel (qui prend la photo !)

Le lundi 19 Mai a eu lieu la première réunion entre les bureaux municipaux de Pont de Beauvoisin Isère et Savoie nouvellement élus.

Un premier échange sans ordre de jour pour laisser chacun exprimer ses attentes, ses motivations et ses perspectives d'avenir. Ce qui ressort de cet échange c'est la volonté affichée d'un rapprochement des 2

communes pontoises : une fusion des 2 communes ne serait-elle pas l'avenir de nos cités jumelles ?..... Pour commencer les élus ont relancé une collaboration sur les événements festifs et culturels afin d'offrir à la population un programme partagé entre les 2 villes comme cela avait pu se faire par le passé.

Cela a commencé dès le week-end de l'ascension (du 29 Mai au 1<sup>er</sup> Juin) autour des festivités du jumelage de Pont de Beauvoisin (38 et 73) et Erbach, et les villes partenaires du réseau Ansiao, Jicin et Königsee qui étaient également représentées.

Cet été, la fête du 14 Juillet sera organisée entre les 2 municipalités et l'USP foot avec au programme défilé, feu d'artifice et soirée populaire.



## En bref :

Regroupement de 13 communes

Population globale: 11 808 habitants

Président : Robert CHARBONNIER Maire de Grésin

Vice-présidents :

- Finances : A.Larde adj à St Béron
- Développement économique : N.Verguet, Maire de Belmont-Tramonet
- Elargissement des compétences : J.Primard, Maire de St Genix sur Guiers
- Administration générale et mutualisation des services : G.Cagin, Maire de Champagneux
- Travaux : R.Perrouse, Adjoint Pont de Beauvoisin
- Petite enfance / Enfance jeunesse: C.Costerg, Adj à Domessin
- Tourisme, Patrimoine Valorisation des espaces naturels : A.Perrot, Maire de St Béron
- Agriculture / Transports scolaires : G.Blondon, Adj à Domessin
- Communication : S.Cresciucci, Adj à Pont de Beauvoisin



## Vos délégués communautaires



R. Ferraud



S. Cresciucci



R. Perrouse



L. Gensbittel



J.L. Rompion

## Vos élus s'investissent dans les différentes commissions intercommunales pilotées par les vice présidents cités ci-dessus :

- Finances : Raymond Ferraud - Lily Gensbittel
- Développement économique : Raymond Ferraud - Lily Gensbittel - Roland Perrouse
- Elargissement des compétences : Raymond Ferraud - Lily Gensbittel - Thierry Mermet-Peroz
- Petite enfance / Enfance-Jeunesse : Stéphanie Cresciucci - Louisa Belaggoune - Bernadette Morelle
- Tourisme / Patrimoine / Valorisation des espaces naturels : Lily Gensbittel - Anny Labarre - Monique Sanvido
- Agriculture : Jean-Luc Rompion
- Transports scolaires : Stéphanie Cresciucci - Daniel Lombard
- Communication : Bernadette Morelle - Jean-Luc Rompion
- Syndicat Mixte de l'Avant-Pays-Savoyard : Raymond Ferraud (membre du bureau)

# Cérémonie de commémoration du 8 Mai 1945

Les cérémonies du 8 Mai se sont déroulées conjointement avec nos collègues élus de Pont de Beauvoisin Isère. Un premier hommage aux victimes civiles et militaires a été rendu d'abord au monument de Pont de Beauvoisin Isère, puis à Pont de Beauvoisin Savoie.

C'est avec une grande attention que l'assistance a écouté des élèves de l'école des Allobroges lors de la lecture d'un poème de Paul Eluard.



## Liberté (Paul Eluard)

*Sur mes cahiers d'écolier  
Sur mon pupitre et les arbres  
Sur le sable sur la neige  
J'écris ton nom*

*Sur toutes les pages lues  
Sur toutes les pages blanches  
Pierre sang papier ou cendre  
J'écris ton nom*

*Sur les images dorées  
Sur les armes des guerriers  
Sur la couronne des rois  
J'écris ton nom...*

Extrait du poème lu par les enfants

## 200<sup>ème</sup> anniversaire du corps des Carabiniers Royaux

Le jeudi 17 Avril était commémoré en mairie par la signature d'un parchemin le 200<sup>ème</sup> anniversaire du corps des Carabiniers du Royaume de Savoie-Piémont-Sardaigne.

Le professeur Michèle Maddalena, originaire de Rome, s'est lancé, il y a quelques jours dans un périple à pied depuis la Sardaigne, lieu de création du corps des Carabiniers par Napoléon en 1814. Parti le jeudi 17 Avril au matin à pied de Chambéry, passant par Les Echelles, il est arrivé à 15 heures devant la mairie de Pont de Beauvoisin, où l'attendait entre autres Giorgio Blais, général retraité des chasseurs alpins (venu spécialement d'Italie), Graziano Del Treppo, président du Comité des italiens à l'étranger-COM.IT.ES- des Pays

de Savoie (représentant le consulat général d'Italie pour la signature du document), Lily Gensbittel, 5<sup>ème</sup> adjoint au maire ainsi que quelques sympathisants. Graziano Del Treppo a indiqué le contexte suivant. C'est près de Pont de Beauvoisin, en 1834, que lors d'un conflit avec des républicains «mazziniens» (de Giuseppe Mazzini), le premier carabinier fut tué. Et de découvrir tout récemment qu'au cimetière de Chambéry reposent les restes des jeunes «mazziniens» (de Giuseppe Mazzini), fusillés au château de Chambéry, dont l'un participa justement au conflit dans lequel périt le premier carabinier !

Et de livrer une réflexion: Parfois des idéaux différents mettent les gens en conflits entre eux, mais il me semble qu'il faut avoir du respect : pour ces «rebelles» qui rêvaient d'une République Italienne un peu trop tôt ( il a fallu attendre pour cela 1946 !) et pour le jeune carabinier qui n'a fait que son devoir.



Yves Dal Bello

# Vacarme de Printemps



Le festival les nuits d'été a fait des petits et nous a présenté son Vacarme de printemps à l'école Les Allobroges.

La cour d'école et le préau ont été envahis par les enfants, les artistes, les parents dans un

brouhaha bouillonnant de créativité et de sourires !

C'est tout au long de cette année scolaire que nos enfants ont préparé ce spectacle Mabinogion!

Enseignants, artistes et enfants ont travaillé ensemble pour nous proposer ce joli folklore imaginaire.

Le vacarme de Printemps a ainsi travaillé avec près de 1 000 enfants de tout l'avant-pays savoyard pour proposer une programmation sur près de

3 semaines en passant par Yenne, Novalaise, St Pierre d'Entremont, Lépin le lac, Saint Paul sur Yenne, Saint Genix sur Guiers et bien sûr Pont de Beauvoisin !



## A vos agendas !!

Le festival **Les nuits d'été** commence sa programmation d'Été à Pont de Beauvoisin : le spectacle phare du festival se tiendra dans notre salle des fêtes de La Sabaudia rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 2 Août 2014 Pour toutes informations connectez vous sur: [www.festivallesnuitsdete.fr](http://www.festivallesnuitsdete.fr)

## Visite des délégués départementaux de l'Education Nationale

Le 17 Avril 2014, les délégués départementaux de l'Education Nationale du canton de Pont de Beauvoisin sont venus visiter notre groupe scolaire.

L'objectif de cette visite était de faire un état des lieux des installations avec la directrice d'école et les élus. Nous en avons profité pour leur présenter notre nouveau bâtiment dédié au périscolaire et de présenter les équipes présentes sur place.



# Fête de l'école du 21 juin 2014

Ce fut une grande journée chaude d'une part avec le climat estival et chaleureuse d'autre part avec la participation d'un grand nombre d'enfants, d'enseignants et de parents d'élèves.

L'association Les amis de l'école et les enseignants ont préparé ensemble cette grande journée de festivités... Beaucoup de préparation et d'investissement en temps pour rendre possible cette journée.



Au programme : spectacle de toutes les classes préparé par les enseignants, kermesse animée par les parents d'élèves, buvette restauration, démonstration d'activités sportives... un rythme soutenu toute la journée et au final... les cours de notre école ont résonné de rires d'enfants toute la journée.



## Mot des amis de l'école :

L'association les amis de l'école Les Allobroges organise des manifestations pour aider au financement des activités pédagogiques de l'école mais aussi des spectacles. Cette année c'est en collaboration avec les enseignants qu'a eu lieu un spectacle, une kermesse et une buvette le 21 Juin !

C'est avec des membres actifs, des petites mains, des parents d'élèves, des grands-parents, des bénévoles que des manifestations peuvent se faire. Alors si vous souhaitez investir un peu (ou beaucoup !) de votre temps, rejoignez-les sur Facebook ou par mail à l'adresse suivante : [lesamisdelecole73@yahoo.fr](mailto:lesamisdelecole73@yahoo.fr) ou devant l'école.

# Réforme des rythmes scolaires

A la rentrée prochaine, la Communauté de Communes Val Guiers met en œuvre la réforme des rythmes scolaires pour favoriser la réussite éducative et l'épanouissement des temps d'apprentissage scolaire.

C'est à la suite du comité de pilotage du 26 Mai 2014 avec les délégués de parents d'élèves, les enseignants, les délégués de l'Education Nationale, les techniciens et les élus qu'une nouvelle proposition d'organisation a vu le jour pour l'année scolaire 2014-2015. Ont suivi, un conseil d'école extraordinaire le 2 Juin 2014 et un conseil communautaire le 3 Juin 2014 afin de délibérer sur cette nouvelle organisation. C'est une large majorité qui a voté l'organisation décrite ci-dessous. Une réunion d'information s'est tenue le 6 Juin 2014 à l'école des Allobroges afin d'expliquer cette nouvelle organisation et de nombreux parents d'élèves étaient présents. Le consensus trouvé avec l'ensemble des protagonistes du territoire de la communauté de communes (10 groupes scolaires) est le suivant :

## Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) seront mis en place le jeudi après-midi à l'école Les Allobroges.

Les activités seront adaptées à chaque classe d'âge.

Pour les enfants de Petite et Moyenne section : sieste et réveil échelonné suivi d'une activité.

Ces ateliers seront organisés par thématiques en fonction des compétences recensées et des partenariats avec les intervenants extérieurs et encadrés par des professionnels de l'animation :

Chaque enfant abordera, si possible les cinq thématiques pendant l'année scolaire :

- **Artistiques** : modelage peinture,...
- **Culturelles** : musique, danse, théâtre,...
- **Environnement** : jardin,...
- **Sportives** : en intérieur ou extérieur
- **Education à la citoyenneté** : premiers secours, actions de prévention,...

Les activités seront abordées sous forme ludique, sans recherche de performances, pour éveiller la curiosité et transmettre le goût du savoir.

Les inscriptions se feront par « période » selon le calendrier suivant d'une durée de 5 à 7 semaines chacune et intercalées entre les vacances scolaires.



Comité de pilotage du 26 Mai 2014



Réunion d'information le 6 Juin 2014

## L'organisation type du Jeudi

- 13h30-13h45 : Accueil / Appel et trajets 15mn
- 13h45-14h45 : Activité 1 1h
- 14h45-15h15 : Récréation et trajets 30mn
- 15h15-16h15 : Activité 2 1h
- 16h15-16h30 : Rangement et trajet 15mn

## Infos

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont facultatifs.

L'inscription est, elle, obligatoire pour une période complète.

Où inscrire ?

**Formulaire disponible sur le site internet de la Communauté de Communes :**

<http://www.ccvallguiers.fr>

Dossier d'inscription à rapporter en mairie.

**Référent de la commune :**

Mme Stéphanie CRESCIUCCI

Tel: 04-76-37-04-62

sept-14	oct-14	nov-14	déc-14	janv-15	févr-15	mars-15	avr-15	mai-15	juin-15	juil-15	août-15
1 M	1 M	1 M	1 L	1 J	1 D	1 M	1 M	1 V	1 L	1 M	1 D
2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 V	3 L	3 M	3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 D
4 J	4 S	4 M	4 J	4 M	4 J	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M
5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M
6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J
7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S
9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 J	9 J	9 S	9 M	9 V	9 D	9 M
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L
11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 S	11 J	11 L	11 J	11 S	11 M
12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M
13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J
14 D	14 M	14 V	14 D	14 J	14 M	14 S	14 M	14 S	14 D	14 M	14 V
15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S
16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 D
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 J	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L
18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M
19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M
20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J
21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 S	21 M	21 V	21 L	21 M	21 V
22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S
23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 D
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L
25 J	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 M	25 S	25 J	25 L	25 M	25 V
26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M
27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J
28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 S	28 M	28 V	28 L	28 M	28 V
29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S
30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V	30 D
31 V	31 V	31 M	31 S	31 S	31 M	31 M	31 D	31 D	31 V	31 L	31 L

7 période 1      5 période 3      5 période 5  
7 Période 2      7 Période 4      5 Période 6      vacances scolaires



## Nouveaux horaires de l'école

lundi		mardi		mercredi		JEUDI		VENDREDI	
7h30 à 8h30	garderie								
8h30 à 11h30	école								
11h30 à 13h30	cantine	11h30 à 13h30	cantine	11h30 à 12h30	garderie	11h30 à 13h30	cantine	11h30 à 13h30	cantine
13h30 à 16h30	école	13h30 à 16h30	école			13h30 à 16h30	TAP	13h30 à 16h30	école
16h30 à 18h15	garderie	16h30 à 18h15	garderie			16h30 à 18h15	garderie	16h30 à 18h15	garderie

GARDERIE\*      CANTINE\*      ECOLE      TAP\*

Ouverture du portail à 8h20 et 13h20

\* inscription obligatoire

# La Communauté de Communes Val Guiers pour les petits...



## 4 ACCUEILS :

### > Multi-accueil Graines d'éveil, 2 sites :

- **Pont de Beauvoisin (10 enfants)**, ouverture : lundi mardi jeudi vendredi : 8h15-18h15 et le mercredi 8h15-12h15
- **Domessin (9 enfants)**, ouverture : du lundi au vendredi 7h30-18h30.



## Dernière Minute

Les petits pas, nouvelle structure à la rentrée (date non encore établie officiellement !) : 10 places supplémentaires soit un multi-accueil de 20 places.

> **Multi-accueil les petits pas à St Genix sur Guiers** : 10 places, ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-17h45.

> **Micro-crèche Grésinours à Grésin** : 10 places, ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 7h30-18h30.

> **RAM, le Guiers Enchanté** : ouverture : temps collectif les matins de 9h à 11h pour les assistantes maternelles lundi : Grésin, mardi : Domessin, jeudi : Domessin, vendredi : Pont (pas systématiquement), permanences : les après-midi.

A partir du 26 août 2014, toutes les structures d'accueil (sauf le RAM) ouvriront de 7h30 à 18h30 tous les jours et seront fermées une semaine à Noël, 1 semaine à Pâques, semaines en août et feront le pont de l'ascension.



## Différentes activités sont proposées dans les structures d'accueil petite enfance (2mois1/2-3ans) :

- activités manuelles : peinture, gommettes, dessins, cadeaux fêtes des pères et mères, jardinage (plantation), cuisine, musique...
- activités motrices : vélo, parcours de motricité, gym, relaxation...
- sorties extérieures à la découverte de la nature au bord du guiers...
- échanges avec les écoles, la jeunesse, le RAM (participation à des spectacles communs...)



## En images



# Pour les plus grands...



La Communauté de Communes Val Guiers gère trois accueils de loisirs :

## > L'accueil de loisirs intercommunal « Les marmousets » à St Genix sur Guiers

D'une capacité d'accueil de 35 à 70 enfants selon les périodes, il est ouvert les mercredis, et lors des vacances scolaires sauf le mois d'août et à Noël pour les enfants de 3 à 11 ans, répartis en groupes d'âge.

Ouvert de 7h15 à 18h15, inscriptions possibles en journée, ½ journée, avec ou sans repas

Renseignements et inscriptions au 04 76 31 70 52

## > L'accueil de loisirs intercommunal « Mosaïque » à Pont de Beauvoisin et Domessin

Les enfants de 3 à 5 ans sont accueillis au centre périscolaire de Pont de Beauvoisin (73) et les enfants de 6 à 11 ans à Domessin, dans les locaux de l'accueil périscolaire situés dans l'école maternelle. De 35 à 70 places selon les périodes.

Ouvert durant les vacances scolaires sauf août et Noël.

Accueil de 7h45 à 18h30 inscriptions possibles en journée, ½ journée, avec ou sans repas

Renseignements et inscriptions au 04 76 91 92 84

## > L'accueil de loisirs intercommunal « Les p'tits sportifs » à Saint Béron

Cette petite structure accueille les enfants de 3 à 11 ans durant une semaine aux petites vacances de février ou de pâques, et durant le mois de juillet.

Ouvert de 7h30 à 18 heures inscriptions possibles en journée, ½ journée, avec ou sans repas

Au programme des activités manuelles, sportives, culturelles, des grands jeux, des rencontres etc...

Des activités inter centres sont organisées, telles que carnaval, course d'orientation, mini camps...



Pour les enfants de CM2 durant l'été, des activités « passerelles » vers le secteur ados sont mises en place.

Contact : Service Val Guiers ados 04 76 37 30 02

# Pour nos adolescents...

Le dispositif jeunesse « VAL GUIERS ADOS » est ouvert aux 12/18 ans résidant sur le territoire de la communauté de commune.

## Loisirs :

### Activités durant les vacances scolaires :

Sorties à l'extérieur : Bowling, patinoire, tir à l'arc, nuitées, accrobranche, laser game, etc.....

Activités sportives et culturelles sur les différents lieux du territoire mais aussi plus loin, dans le Jura, en Ardèche etc....

### Durant l'année scolaire deux lieux sont à disposition des jeunes :

• Le local jeunes de Pont de Beauvoisin est ouvert lundi mardi jeudi de 18h30 à 20h

Il est situé Rue des Tissandiers, près du Centre Polyvalent d'Action Sociale.  
Contact Elodie animatrice du local : 06 71 27 77 16

• Le local jeunes de St Genix sur Guiers est ouvert lundi mardi jeudi de 17h à 19h  
Il est situé rue du Faubourg

Contact Laurent, animateur du local : 06 21 24 07 41

Ces deux lieux sont ouverts le mercredi en accueil libre de 14h à 19h, et le vendredi 18h30 à 22h30 suivant un programme d'activité.

Vous pourrez aussi retrouver les animateurs lors des permanences mises en place dans les différents collèges fréquentés par les jeunes du territoire.

VAL GUIERS ADOS c'est aussi la possibilité de réaliser un projet de jeunes, en groupe en définissant avec l'aide des animateurs le contenu, le budget, la réalisation, les moyens de le financer...

Exemple de projet en cours : 8 jeunes ont fait des chantiers, organisé une tombola, vendu du muguet pour financer un séjour à Paris durant le mois de juillet 2014.

**Inscription aux activités lors de permanences prévues avant chaque période de vacances. Tarifs en fonction du prix de revient de l'activité et du Quotient Familial.**



## Accompagnement Scolaire :

Le lundi et le jeudi soir à St Genix, le mardi et le jeudi soir à Pont, une aide au travail scolaire est proposée dans les locaux jeunes par les animateurs.

Pour plus d'infos, venez nous rencontrer dans les locaux, guettez notre venue aux collèges, suivez les infos sur le site [www.ccvallguiers.fr](http://www.ccvallguiers.fr).

Service Jeunesse : 04 76 37 30 02

Bureaux situés au rez de chaussée de la Mairie de Pont de Beauvoisin (73)



# Du côté des finances



Le budget 2014, le premier voté par la nouvelle municipalité a été adopté à l'unanimité. Il se caractérise par une baisse des taux de notre fiscalité locale qui était restée inchangée depuis 17 ans jusqu'en 2012.

## Diminution des taux d'imposition

	2012	2013	2014
Taxe d'habitation	12.93%	12.22%	10.57%
Foncier bâti	13.26%	12.53%	11.52%
Foncier non bâti	68.22%	64.47%	64.47%

Cette baisse tient compte du transfert de la compétence «enfance, jeunesse» à la communauté de Communes Val Guiers qui se voit, elle, obligée d'augmenter ses taux.

Néanmoins dans un contexte difficile avec baisse des dotations de l'Etat, perte de la fiscalité des entreprises au profit de la CCVG avec une compensation qui ne progressera plus, l'obligation de participer au fonds de péréquation des communes et l'augmentation des frais

liés au fonctionnement de notre cantine scolaire, nous nous devons de préserver une marge d'autofinancement suffisante sachant par ailleurs que l'obtention de subventions d'équipement sont de plus en plus limitées (Etat, Conseil Général, Conseil Régional).

Ainsi du budget Primitif se dégage un excédent qui permet de réaliser un virement à la section Investissement de 360 000 €.

Ce qui permet d'autofinancer à ce jour le programme «groupe scolaire» à hauteur de 700 000 € avec les réserves déjà constituées. Nous sommes toujours en attente des subventions.

D'autre part ce budget permettrait outre l'installation de la vidéo surveillance, la réalisation de toilettes publiques Place Carouge et le renouvellement d'ordinateurs à l'école.

## Pompiers

Etudiant, agriculteur, chauffeur routier, cadre, salarié du public, charpentier, plombier, aide soignante...

Nos Sapeurs Pompiers Volontaires ont tous une activité professionnelle en double de leur engagement citoyen.

Cette vocation qui peut, aujourd'hui, sommeiller en vous peut être mis en lumière en intégrant l'effectif du centre de secours de Pont de Beauvoisin Savoie.

Si vous avez 17 ans et plus, à la recherche d'un esprit de corps et de cohésion, prenez contact avec le centre de secours, au 7 Rue des

Tissandiers ou par téléphone au 06.75.69.65.39.

Vous rejoindrez ainsi les 35 hommes et femmes qui, au quotidien, portent secours et assistance à la population Pontoise et de son canton.

Lieutenant MONTET Julien, Chef de centre



# La vidéo-protection:

Un nouvel outil de prévention, de tranquillité et de sécurité.

Ce sont 11 caméras qui fonctionnent au service de la sécurité des personnes et des biens. Ces équipements sont installés sur deux secteurs de notre ville.

D'une part l'hyper centre qui va être doté de 9 caméras, d'autre part la zone de la Baronnie équipée de 2 caméras situées aux points stratégiques. Bien évidemment ce dispositif n'est pas le fruit du hasard, il découle d'un diagnostic qui a associé les parties prenantes : les services municipaux ainsi que la gendarmerie. Les emplacements des caméras et leur nombre dépendent par exemple de l'importance des incivilités et des délits constatés. Placées en hauteur, sur des candélabres ou des façades, les caméras peuvent filmer de jour comme de nuit.

## Leur rôle est triple :

- Dissuader les incivilités et les délits
- Aider les enquêteurs à établir le déroulement des faits et à identifier les auteurs d'actes répréhensibles.
- Et renforcer la sécurité à Pont de Beauvoisin

## Quelles garanties pour la vie privée et les libertés publiques ?

Soigneusement pensé, le système de vidéo-protection est bien sûr aussi respectueux du cadre législatif et réglementaire. Pour protéger la vie privée et les libertés publiques fondamentales et obtenir l'autorisation de la commission départementale de vidéo-protection, tout a été mis en œuvre :

- Installation sur les secteurs concernés de panneaux informant du placement sous vidéo protection de l'espace public.
- Accès nominatif et restreint au local de sécurité qui centralise les images
- Interdiction de regarder la vidéo en temps réel
- Visionnage des images uniquement quand une procédure est engagée
- Destruction des vidéos au bout de 15 jours au maximum.

<b>COÛT TOTAL DU DISPOSITIF</b>	<b>65 000 €</b>
TVA récupérable	10 030 €
Subvention F I P D	19 770 €
Réserve parlementaire	10 000 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>39 800 €</b>
<b>RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE</b>	<b>25 200 €</b>



## Questions à monsieur le Maire

### Qu'attendez vous de ce dispositif ?

*Pont de Beauvoisin doit rester une ville sûre et nous devons faire preuve de vigilance si l'on ne veut pas que ça se dégrade.*

*Je n'attends pas que ça règle tous les problèmes mais la vidéo-protection sera un outil de plus dans la panoplie pour renforcer notre sécurité et pour aider la gendarmerie et la justice à faire leur travail.*

### Ce déploiement aura-t-il une suite ?

*Si cela doit se faire, cela se fera de manière pragmatique et concertée. Nous prendrons en compte l'analyse des résultats et l'équipe municipale étudiera si il y a un nouveau besoin.*

**ÉLECTROMÉNAGER - CHAUFFAGE - LUMINAIRE**  
**CARRE**  
*Le vrai choix*  
Z.I. la Baronnie  
73330 PONT-DE-BEAUVOISIN  
Tél. : 04 76 37 03 50  
www.carre-francois.fr

CADEAUX - TÉLÉ - HiFi - VIDÉO  
TÉLÉPHONIE - MULTIMÉDIA  
ÉLECTRICITÉ  
ÉNERGIES RENOUVELABLES  
LE SPÉCIALISTE DU POÊLE A GRANULES DE BOIS  
*Service après-vente assuré par nos soins*

**P**onstructions  
**PERROUSE**

TRAVAUX PUBLICS,  
GENIE CIVIL,  
INDUSTRIELS,  
COLLECTIVITES,  
PARTICULIERS,  
PISCINES .....

ZA de la Baronnie 73330 PONT DE BEAUVOISIN  
Tel : 04 76 32 91 06 Fax : 04 76 37 39 60 E-mail : contact@perrouse.com

# Jumelage:

Une année riche en échanges!

2013 fut une année jubilaire au cours de laquelle 50 ans d'amitié ont été fêtés à Erbach en mai, puis à Pont autour du 14 juillet avec la rencontre multinationale de 40 jeunes. 2014 est également une année riche en rencontres;

- l'année débute par une action en direction des collégiens du Guillon, le 22 janvier, journée nationale de l'amitié franco-allemande avec le professeur d'allemand et le comité de jumelage, échanges sur le pays, la langue, le système scolaire suivi d'un repas allemand à la cantine.
- le stand du jumelage, présent à la foire de printemps du lundi de Pâques, offre des spécialités allemandes et présente les activités de l'association : une manière de diffuser les informations et d'ouvrir le jumelage à la population.
- la traditionnelle rencontre de l'Ascension, la 51<sup>ème</sup>, a revêtu un caractère exceptionnel en comptant une centaine d'invités : une forte délégation d'habitants d'Erbach et des délégations de ses villes jumelées : Königsee, Ansiao(PT) et Jicin(CZ).

Cette rencontre multinationale marquait la clôture d'un programme européen sur deux ans pour ces 5



Les maires des 5 villes participantes à l'Ascension lors de la réunion de travail qui s'est tenue le samedi 3 Mai.



La remise des coupes lors du tournoi de pétanque

villes du monde rural. 30 collégiens franco-allemands, encadrés par leurs 2 professeurs de langue, ont profité d'un programme spécial jeunes.



Au moment de se dire « au revoir »

## Hommage à Léonie KUMPF

Léonie KUMPF est née le 26 septembre 1926 et nous a quitté le 8 avril 2014, c'est au travers de notre jumelage que cette femme de cœur s'est beaucoup investi.

Militante de la paix, elle fut très profondément marquée par la deuxième guerre mondiale et la responsabilité qui incombait à l'Allemagne dans cette folie destructive dont fut victime sa propre famille opposante au régime national socialiste.

Femme de caractère, engagée politiquement, elle défendait toujours avec ardeur ses convictions dans

les différentes instances auxquelles elle participait. Très investie dans le jumelage elle fut nommée citoyenne d'honneur de Pont de Beauvoisin en 1989.

Rêvant d'un monde meilleur et plus solidaire Léonie Kumpf créa et présida pendant de nombreuses années Togohilfe, sœur jumelle de notre association Les Amis du Togo.



# Jumelage:

Différentes manifestations ont resserré les liens entre tous les citoyens présents :

- Soirée de l'amitié pour les familles d'accueil et leurs hôtes, visite du site «regards de mémoire» à Pressins empreinte d'une forte émotion, temps pour la paix dans le jardin de l'église de Savoie, paix qu'il nous appartient de préserver.
- Les barrières de la langue sont tombées pendant le tournoi de pétanque multinational avec 24 triplettes mixtes managé par le club USP pétanque.
- La musique aussi ne connaît pas de frontière : ainsi le chœur portugais «Tempo d'Avo» et les jeunes de «la banda du Grenand» ont réjoui les convives à la soirée sur le stade organisée par l'USP foot.
- Le stand français présent au village européen sur le Wiesenmarkt depuis 30 ans vantera cette année encore nos produits du terroir. A cette occasion, un car partira de Pont le 18 juillet pour assister à l'ouverture de la plus grande foire du sud de la Hesse.
- L'année se terminera par une réunion de travail à Erbach au moment de l'ouverture du marché de Noël pour préparer ensemble les projets 2015.



Visite du Château des Ducs et de la chapelle



Visite du site de Pressins à la mémoire de la guerre 14-18



Soirée de l'amitié avec les familles hôteuses et leurs hôtes

 **GENERALI**  
Solutions d'assurances

Anne CARRIER  
Bertrand VIDELIER  
Agents Généraux

ZI La Baronnie – 73330 PONT DE BEAUVOISIN  
Tél : 04.76.37.20.62 – Fax : 04.76.37.13.00  
E-mail : [pontdebeauvoisin@agence.generalif.fr](mailto:pontdebeauvoisin@agence.generalif.fr)

N° ORIAS 07019720 – [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

**SARL GARAGE BERTHOMÉ**

Electricité - Mécanique auto  
Toutes marques  
VL - PL - TP  
Réparation alternateur  
et démarreur

**LOCATION  
DE VOITURES**

Z.A. La Sage  
73330 DOMESSIN  
[elecL.auto.berthome@orange.fr](mailto:elecL.auto.berthome@orange.fr)

TÉL. 04 76 31 20 74

FAX 04 76 31 21 20

# Le Temps de Vivre

41 adhérents ou sympathisants du club « Le temps de vivre » ont du 17 au 22 Mai découvert l'Arrière Pays Niçois dans une ambiance amicale.

Après avoir admiré les gorges du Verdon, visité la parfumerie Galimard à Grâce, l'Hôtel l'Orangerie à Menton accueillait le groupe pour tout le séjour.

Le marché aux fleurs de Nice, les souffleurs de verre de Biot, San Remo et son célèbre marché, la découverte du musée océanographique et le palais princier de Monaco, la ville de Cuneo dans la belle vallée du Piémont, ont ponctué le séjour.

Sur le chemin du retour au bord du Parc du Mercantour, de nombreuses marmottes les saluaient au col de la Madalena.

Chacun attend avec impatience le prochain voyage qui fera découvrir d'autres contrées.



## Centenaire

**28 mars 1914**

Madame  
Raymonde Guédât  
vient de fêter  
ses 100 ans à la  
maison de retraite  
La Quietude !



# Les amis de la résistance

On fête cette année le 70ème anniversaire du débarquement en Normandie le 6 juin 1944, avec faste et pléthore de films et documents sur tous les médias. On fêtera de même, le 15 août, le débarquement en Provence. Nous ne pouvons qu'approuver ces célébrations qui participent au travail de mémoire pour la reconnaissance de notre pays vis à vis des soldats français ou alliés.

Toutefois les membres de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance) et surtout les Anciens Résistants regrettent que le rôle de la Résistance intérieure soit minimisé, voire occulté. En témoigne l'absence totale (ou presque), dans les médias, de la Journée Nationale de la Résistance le 27 mai de chaque année en souvenir de la 1ère réunion, sous la présidence de Jean Moulin, du Conseil National de la Résistance. De plus, rien sur le 70ème anniversaire du Programme du CNR, paru, le 15 mars 1944, sous le titre Les Jours Heureux.

Les Amis de la Résistance agissent au sein du Comité de la Résistance ANACR auprès de la population et tout d'abord auprès des jeunes pour faire connaître le rôle déterminant de la Résistance pour la Libération de la France, pour la Paix et la Liberté en France et dans le Monde.

## Nos principaux rendez-vous :

- Le Loto de la Résistance en février
- Le Festival du Film sur la Résistance en mars ou avril (2 séances publiques au cinéma Le Diamant et plusieurs séances pour les scolaires)

- Permanences au Musée de la Résistance (Pont Isère)
- Témoignages auprès des élèves (écoles primaires, collèges, lycées)
- Participation à «Résistance en Chemins» (classes primaires)
- Commémorations : Journée Nationale de la Déportation (dernier dimanche d'avril), Capitulation des armées nazies (8 mai) Journée Nationale de la Résistance (27 mai), Tuerie de Reculfort (14 juin), Appel du 18 juin, Bataille de Chailles (14 août), Armistice de 1918 (11 novembre).

Nous avons besoin de vous, venez nous rejoindre.

**Contact : Michel Vandel - Tél. 04 76 32 84 75**

**email : mic.vandel@orange.fr**

**Site internet du Comité :**

**<http://resistance38480.jimdo.com>**



# SUPER U

ZI la Baronnie 73330 PONT DE BEAUVOISIN

[www.superu-pontdebeauvoisin.com](http://www.superu-pontdebeauvoisin.com)

**04 76 37 38 39**



**OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 à 20H**

**LE DIMANCHE DE 8H30 à 12H15**

# DRAGO PARK

## PLAINE DE JEUX & LASERGAME

La Baronnie - 73330 Pont de Beauvoisin  
[www.dragopark.fr](http://www.dragopark.fr)  
**04 76 91 40 89**

# Concours des Maisons fleuries 2014

Vous aimez votre ville et votre cadre de vie, alors fleurissez vos fenêtres, balcons, terrasses, cours et jardins.

Cette année retour à l'ancienne formule. Pour participer au Concours il faut vous inscrire à l'accueil de la Mairie : pendant les heures d'ouverture ou par téléphone 04 76 37 04 62 ou sur le site internet [www.lepontdebeauvoisin.fr](http://www.lepontdebeauvoisin.fr).

Le jury communal passera en juillet pour une pré sélection en suivant la liste des inscriptions et en y ajoutant les personnes qui lui paraîtront être susceptibles d'obtenir un prix (communal ou départemental).

Si vous êtes retenu(e) par le jury communal vous pourrez participer au Concours départemental des «Villes et Villages fleuris». Le concours est soumis à 11 catégories représentant les balcons, les villas, les immeubles, les établissements publics... le fleurissement doit être visible de la voie publique.

La Commune fait de gros efforts pour fleurir les rues, les places, les jardins publics, les bâtiments administratifs. Elle a obtenu, ces dernières années, plusieurs prix départementaux. Nous vous invitons à partager notre passion.

Fleurir, c'est embellir sa vie et celle des autres.

**Pour tout renseignement tél. 04 76 37 04 62  
Marie Jeanne d'HABÈRES**



# Arrêt ou stationnement dangereux, gênant ou abusif «voitures tampon»

Les places de parking sont chères dans notre centre-ville, par conséquent c'est lors de tours fréquents dans notre ville que les employés municipaux identifient ces véhicules dits « tampon » qui sont immobilisés abusivement sur des places de stationnement.

En cas de non respect des règles de stationnement, la municipalité procède à des mises en fourrière afin de libérer ces places de parking pour les usagers.

## Rappel du code de la route :

Selon l'article R417-12, Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route. Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, **pendant une durée excédant sept jours** ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.



Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

## Zone Bleue

Le parking du 8 Mai (en face de la mairie) est en zone bleue du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. N'oubliez pas votre disque.

### DERNIÈRE MINUTE :

de nouvelles places «zone bleue» verront le jour d'ici la fin de l'année afin de faciliter l'accès aux commerces du centre ville.



## Incivilités...



# Urbanisme

## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Avant Pays Savoyard et Chautagne

Cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), la 3e du territoire, a pour objectif principal de rénover le patrimoine bâti ancien dans le parc privé afin d'améliorer l'habitat et par la même occasion les conditions de vie des occupants tout en répondant à des problématiques locales. Ce contrat d'une durée de 3 années associe l'Etat, l'Anah, le Conseil général de la Savoie, la Caisse d'Allocations Familiales et l'ensemble des intercommunalités de l'Avant Pays Savoyard et de la Chautagne.

### Qu'est ce que l'OPAH ?

À l'initiative du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS), il s'agit d'une opération d'urbanisme ayant pour ambition d'impulser une dynamique de réhabilitation dans le parc existant de logements privés sur l'ensemble de l'Avant Pays Savoyard et de la Chautagne (54 communes). Le PACT Savoie en est l'animateur pendant les 3 années.

### Pour qui ?

C'est donc une action destinée aux propriétaires qui occupent leur logement, et aux propriétaires bailleurs qui louent leurs logements à l'année, vide de meubles.

### Pourquoi faire ?

Pour résoudre les problèmes prioritaires dans les logements liés :

- Aux économies d'énergie, l'isolation, l'utilisation des énergies renouvelables, la maîtrise des charges de chauffage

- A la lutte contre l'habitat très dégradé, le manque de confort, l'insalubrité
- A l'adaptation au handicap, le maintien à domicile des personnes âgées

### Comment ?

Des aides financières de plusieurs organismes (ANAH, Département et Collectivités Locales), sont apportées pour aider les propriétaires occupants ou bailleurs à réaliser des travaux. Les conditions d'octroi des aides varient suivant le statut d'occupation après travaux, la nature des travaux, la qualité des matériaux,...

### Les missions du PACT Savoie

- informer sur le dispositif en cours
- conseiller les particuliers dans les domaines technique, juridique, fiscal ou financier
- diagnostiquer dans les économies d'énergie, l'isolation, de conseil pour l'utilisation d'énergies renouvelables au domicile des ménages
- assister et accompagner les particuliers dans leurs demandes de financements

### Contactez le PACT Savoie avant le démarrage des travaux :

0800 400 073 (Appel gratuit depuis un poste fixe)  
Suivez les actualités de l'OPAH : <http://opahsmaps.canalblog.com/>

## Rappels de quelques règles d'urbanisme

### Demande de permis de construire :

- pour toutes constructions nouvelles : maison, garage, bâtiment professionnel...
- extension ou surélévation de tout type de bâtiment...

### Demande préalable de travaux :

- pour toute modification de façades (bâtiment, maison) : ravalement, modification d'ouverture, réfection toiture, ajout de climatisation...
- clôture, abri de jardin, piscine...
- division de parcelles de terrain

### Demande préalable de lotir :

Toute création de lotissement

Un conseiller architecte est à votre disposition gratuitement à la communauté de communes Val-Guiers sur RDV au  
04 76 37 36 45



# Bienvenue à nos nouveaux commerçants



## OLALA

Vêtements Homme, Femme, Ado  
Le Chalet - Espace Commercial et Artisanal La Baronnie



## AUDITION ACTUELLE

Prothèses auditives  
L'espace savoyard (près d'Intermarché)  
Espace Commercial et Artisanal La Baronnie



## WOK D'ASIE

Restaurant  
Le Chalet - Espace Commercial et Artisanal La Baronnie



## L'ATELIER GOURMAND

Boulangier, Pâtissier  
Rue de l'hôtel de ville



## LES SENS CIEL

Bar à thème, à tapas  
Espace Commercial et Artisanal La Baronnie



## PERRET location

Espace Commercial et Artisanal La Baronnie



## COIFFURE

rue de l'Hôtel de ville



## FREEGUN

Vêtements, accessoires  
L'espace savoyard (près d'Intermarché)  
Espace Commercial et Artisanal La Baronnie

# Infos pratiques

## Administration

Mairie de Pont de Beauvoisin  
21 rue de l'hôtel de ville – 73330 Pont de Beauvoisin  
Téléphone: 04-76-37-04-62 – Fax: 04 76 37 38 46  
Courrier électronique: mairie.pont73@wanadoo.fr



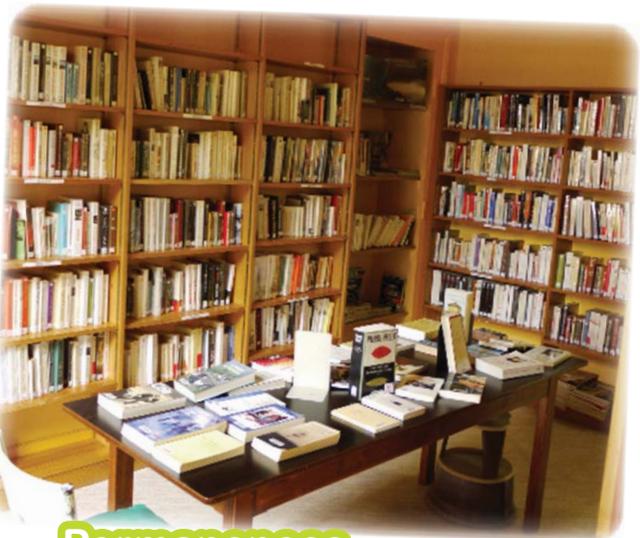
### Horaires d'été

du 7 Juillet au 29 Août :  
Le lundi de 8h à 12h  
Du lundi au vendredi de 14h à 17h

### Horaires d'hiver

Le lundi de 8h à 12h  
Du lundi au vendredi de 14h à 18h

## Bibliothèque



### Permanences

vendredi de 15h à 18h  
et samedi de 10h à 12h

## CANICULE

Les risques de grosse chaleur sont d'actualité. Les personnes ayant besoin d'aide peuvent contacter

- la mairie au 04 76 37 04 62 pendant les heures d'ouverture du secrétariat
- le CCAS 24h/24 au 04 76 37 00 40.

N'hésitez pas à vous faire connaître, ce sera pour nous la preuve que vous nous faites confiance

## Permanence sociale et logement

Prendre rdv auprès du secrétariat de mairie

## Permanences au Centre social Les Salamandres

- **Assistantes sociales** : sur RDV au 04 79 44 53 85
- **PMI : puéricultrice** : sur RDV au 04 79 44 53 85
- **CARSAT** : sur RDV au 04 79 26 69 10
- **CPAM** : lundi/jeudi 9h/12h
- **MSA** : contacter le 09 69 36 87 00
- **CAF** : pas de permanences avant avril 2014
- **OPAC** : du lundi au vendredi de 8h à 9h
- **SOS femmes violence** : 1<sup>er</sup>/3<sup>ème</sup> vendredi AM  
04 79 85 53 68

## Permanence de la CPAM (au centre social)

Le lundi de 9h à 12h  
Le jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous uniquement

## Numéros d'urgence

- 112 : Numéro d'urgence européen
- 15 : SAMU
- 17 : Police
- 18 : Pompiers (incendie)
- 115 : Urgence sociale (SAMU social)
- 119 : Urgence sociale (enfance maltraitée)
- 116 000 : Urgence sociale (enfants disparus)

# Infos pratiques

## Passeport biométrique

Les demandes sont faites à Le Pont de Beauvoisin (Savoie) depuis le 14 mai 2009 **UNIQUEMENT sur rendez-vous à prendre au 04.76.37.04.62.**

**Le détail des justificatifs à apporter est donné lors de la prise de rendez-vous.**

Il faut prévoir 20 à 30 minutes afin de constituer le dossier et l'enregistrer. Le délai d'obtention du passeport est de 10 à 15 jours environ sauf en période d'été (le délai peut passer à un mois). Pensez à faire vos démarches en temps voulu.

Pour rappel, voici la liste succincte des pièces à fournir **en ORIGINAL** :

- 2 ou 4 photos d'identité RECENTES (ne pas les découper)
- La carte d'identité du demandeur
- L'ancien passeport
- 1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture)
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance pour enfant ou (à demander à la mairie de naissance)
- Timbres fiscaux : 86€ pour un majeur,

42€ pour un mineur de 15 à 18 ans,  
17€ pour un mineur de moins de 15 ans

### IMPORTANT :

Présence obligatoire des enfants de 12 ans et plus pour la prise d'empreinte.

Présence obligatoire de tous les enfants au retrait du passeport avec le parent qui a fait la demande.

**Remise des passeports également sur rendez-vous (reprise d'empreintes).**

## Carte d'Identité Nationale

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Pour les mineurs les CNI restent valables 10 ans.

Ainsi, pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

Pour chaque pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage, le ministère de l'intérieur propose une fiche d'information traduite : [www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI](http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI)

Pour faire une demande de CNI ou pour la renouveler, veuillez venir chercher le détail des pièces à joindre au dossier au secrétariat de Mairie ou composez le 04.76.37.04.62.



## Le tigre des Platanes



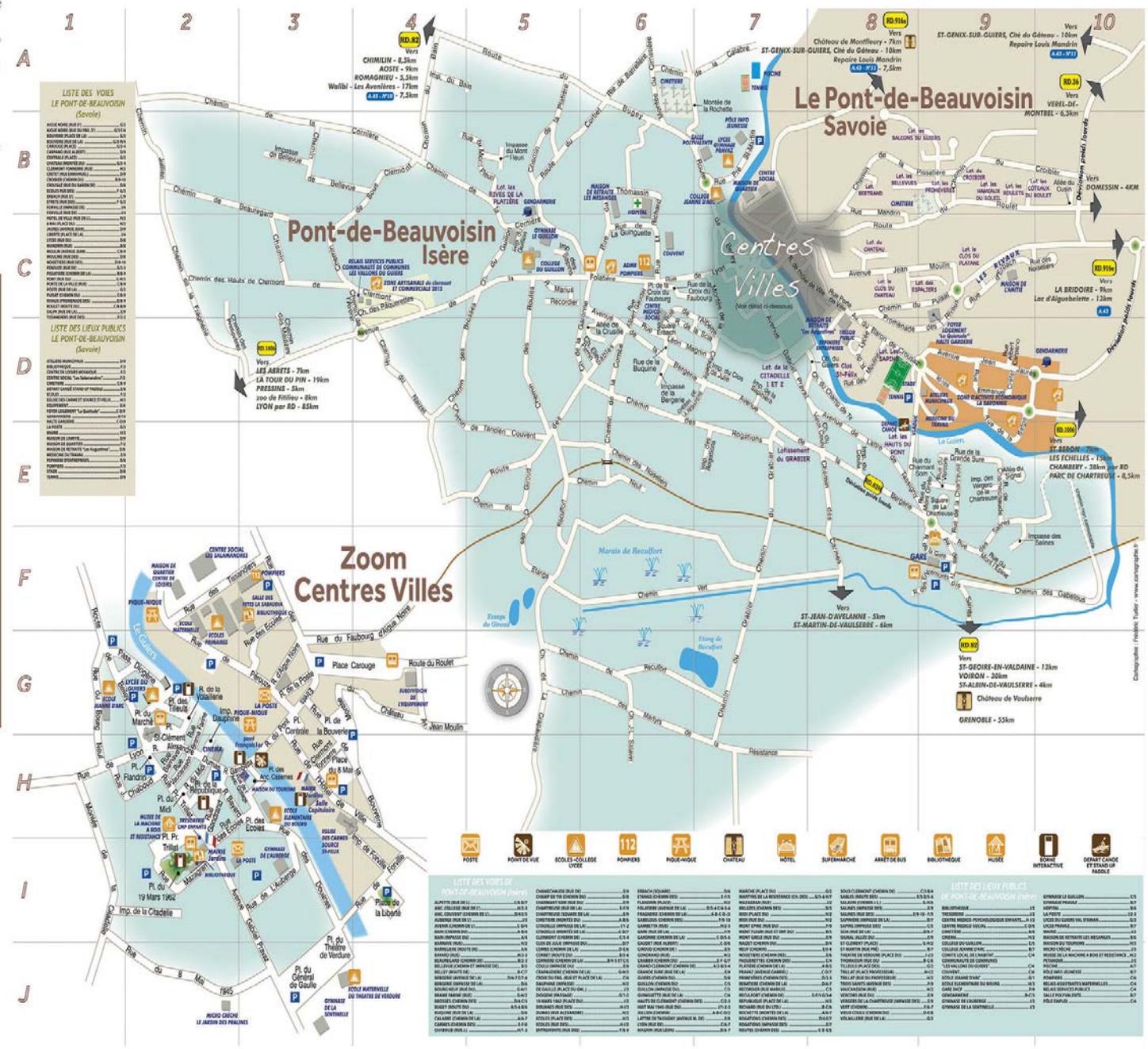
**Avis à tous les propriétaires possédant des platanes, ils doivent impérativement être traités contre l'invasion de cet insecte !**

Une société spécialisée dans le traitement du *Corythucha ciliata*, plus communément appelé « tigre du platane » intervient sur tous les arbres communaux, si les platanes des particuliers ne sont pas traités, le traitement ne sera pas efficace car les tigres migrent d'arbres en arbres.

Le traitement consiste à pulvériser des nématodes *Steinernema sp.* (vers microscopiques) qui vont pénétrer à l'intérieur des larves et des adultes du tigre du platane par les orifices naturels, perforant la paroi intestinale et libérer une bactérie symbiotique provoquant la mort de l'insecte. C'est un traitement biologique qui doit être effectué en été.

**Contactez la mairie au  
04 76 37 04 62**





Ce Plan est disponible en Mairie ou à l'Office de Tourisme

Site internet de Pont de Beauvoisin

Site internet de la communauté de communes



[www.lepontdebeauvoisin.fr](http://www.lepontdebeauvoisin.fr)



[www.ccvalguiers.fr](http://www.ccvalguiers.fr)

Vous pouvez également télécharger le tambour de ville sur notre site [lepontdebeauvoisin.fr](http://lepontdebeauvoisin.fr)